

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC MARIA-CHAPDELAINÉ
SAINT-EDMOND-LES-PLAINES

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil de la municipalité de Saint-Edmond-les-Plaines, tenue à la salle des délibérations de la mairie, située au 561, rue Principale, le lundi 13 décembre 2021 à 19 h 30.

PRÉSENCES : Madame Martine Verville, mairesse
Madame Josée Lavoie, conseillère
Madame Carolle Bouchard, conseillère
Monsieur Martial Gauthier, conseiller
Monsieur Bruno Simard, conseiller
Monsieur Tony Paré, conseiller
Madame Marlène Deschesnes, conseillère

ABSCENCES :

ÉGALEMENT PRÉSENT : Madame Pascale Deschesnes, directrice générale et greffière-trésorière

1. MOT DE BIENVENUE DU MAIRE
2. ADMINISTRATION
 - 2.1. Lecture et acceptation de l'ordre du jour
3. RÉSOLUTIONS
 - 3.1. Adoption des prévisions budgétaires 2022
 - 3.2. Adoption du programme triennal d'immobilisations 2022-2024
4. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

1. MOT DE BIENVENUE

À 19 h 30, la Mairesse, madame Martine Verville, préside et après avoir constaté le quorum, déclare la séance ouverte.

2. ADMINISTRATION

- 2.1 **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Tony Paré

**APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

436-12-21

QUE le Conseil municipal de la Municipalité de Saint-Edmond-les-Plaines accepte l'ordre du jour tel que présenté.

QUE l'avis de convocation a été signifié à tous les membres, conformément à l'article 152 du Code municipal, L.R.Q. c. C-27.1, et constat unanime est fait par tous les membres;

QUE les membres considèrent l'avis de convocation bon et valable.

3. RÉSOLUTIONS

- 3.1. **ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2022 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION**
IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Bruno Simard **APPUYÉ PAR** madame la conseillère Marlène Deschesnes

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

437-12-21

QUE le budget 2022 tel que décrit dans le tableau ici-bas, soit et est adopté tel que présenté par la directrice générale :

REVENUS	BUDGET 2022
Taxes	451 712 \$
Paiement tenant lieu de taxes	27 997 \$
Transferts	255 496 \$
Services rendus	44 780 \$
Intérêts et pénalités	12 062 \$
\$Autres revenus	12 950 \$

TOTAL REVENUS	804 997 \$
----------------------	-------------------

DÉPENSES	BUDGET 2022
Administration générale	249 201 \$
Sécurité publique	71 652 \$
Réseau routier	226 508 \$
Hygiène du milieu	99 755 \$
Logement social	10 300 \$
Industrie & commerce	45 409 \$
Loisirs & culture	70 450 \$
Activités culturelles	21 204 \$
Financement	10 500 \$
Transfert vers l'actif	
TOTAL DÉPENSES	804 997 \$

- 3.2. **ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION POUR LES ANNÉES 2022 À 2024**
IL EST PROPOSÉ PAR madame la conseillère Marlène Deschesnes **APPUYÉ PAR** monsieur le conseiller Bruno Simard

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

438-12-21

QUE le programme triennal d'immobilisation 2022-2024 tel que décrit dans le tableau ici-bas, soit et est adopté tel que présenté par la directrice générale :

MUNICIPALITÉ DE SAINT-EDMOND-LES-PLAINES PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2020-2021-2022				
	2022	2023	2024	Total
TOTAL INFRASTRUCTURES	3 156 200	259 000	120 000	3 535 200
TOTAL BÂTIMENTS	97 000	80 000		177 000
TOTAL VOIRIE	431 500	22 500	1 000	455 000
TOTAL AMEUBLEMENTS & INFORMATIQUE	2 500	1 500	1 500	5 500
TOTAL VÉHICULES		35 000		35 000
GRAND TOTAL	3 687 200	398 000	122 500	4 207 700

- 4 **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**
IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Tony Paré

**APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

439-12-21

QUE la présente assemblée soit et est levée à 19 h 42.

MME MARTINE VERVILLE
Mairesse, municipalité de Saint-Edmond-les-Plaines

MME PASCALE DESCHESNES
Directrice générale et greffière-trésorière

« Je, Martine Verville, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

Martine Verville, mairesse